



Saint Nicolas La Chapelle

LA MAIRIE DE SAINT NICOLAS LA CHAPELLE RECRUTE

Un agent contractuel pour 8h par semaine, poste à pourvoir dès que possible.

Cet agent sera en charge de la cantine, de la surveillance des enfants (maternelle à CM2) et du ménage de la cantine durant la pause méridienne et travaillera en binôme avec un autre agent.

Les horaires de travail sont de 12h15 à 14h15, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Qualités demandées : Savoir travailler en équipe, être à l'écoute des enfants et veiller à ce que le temps de repas soit un réel temps de pause, organisation et application du protocole sanitaire des écoles primaires.

Contrat à durée déterminée d'un mois, renouvelable.

Contactez la mairie au 04-79-31-72-97 ou par courriel mairie@mairie-saintnicolaslachapelle.fr

Saint Nicolas la Chapelle,

Le 16 novembre 2020